ÉGLISE CATHOLIQUE
FRIBOURG

Service catéchèse et jeunesse

# Règlement du défi-lecture de la Bible 2022-2023

**Version du 21.08.2022**

## 1. Généralités

### 1.1 Objectifs

Les élèves lisent un texte biblique, en acquièrent une connaissance, se l'approprient et en proposent une actualisation sous la forme d'une œuvre artistique originale et de qualité.

### 1.2 Organisation

Le défi-lecture (DL) est organisé par le pôle pastorale des jeunes, en collaboration avec le pôle enseignement religieux au CO. Il se déroule en quatre parties :

- lecture et compréhension du texte (point 2.1) ;
- 1e manche : questionnaire (point 2.2) ;
- 2e manche : création d'une œuvre artistique (point 2.3) ;
- finale (point 2.4).

### 1.3 Participation

Le DL est ouvert à tous les élèves des CO (catholiques et réformés) qui participent aux activités des aumôneries ou suivent l'enseignement religieux confessionnel (ERC).

Il peut se réaliser indifféremment avec un groupe d'élèves en dehors des cours ou avec une classe durant le cours d'ERC (ci-après : les équipes).

Chaque équipe est suivie par un aumônier de CO ou un enseignant d'ERC, qui constitue la personne de contact auprès du coordinateur (ci-après : les accompagnants).

## 2. Déroulement

### 2.1 Lecture et compréhension du texte

Cette partie a lieu entre septembre et novembre 2022. Elle est ouverte à tous, sans inscription. Cette ouverture large permet aux accompagnants de sonder l'intérêt des élèves pour le texte et le concours.

Les élèves lisent et travaillent le texte sous la conduite des accompagnants. Chaque équipe prépare trois questions : image à reconnaître, rébus, texte à trous, question à choix multiple, mots croisés, etc. Les accompagnants transmettent les questions au coordinateur jusqu'au **10 décembre 2022**.

Le coordinateur réalise un questionnaire à partir des questions et l'envoie aux accompagnants durant les vacances de Noël.

### 2.2 1e manche : questionnaire

Cette partie a lieu entre janvier et février 2023. Elle se fait sur inscription, gratuitement. L'envoi du questionnaire compte comme inscription aux deux manches et à la finale.

Les élèves répondent au questionnaire ensemble, sur une durée maximale de 50 minutes, sans appui (pas de Bible, texte, notes, etc.) ni aide des accompagnants. Les accompagnants transmettent le questionnaire au coordinateur jusqu'au **17 février 2023**.

Cette manche est créditée de 25 points (un tiers du total). Un coefficient encourage les groupes avec des élèves de type G (total des points x 1,2) et de type EB (total des points x 1,4). Dans les groupes mixtes, on tient compte du type de chaque élève pour établir un coefficient *ad hoc*.

Le coordinateur communique les résultats aux accompagnants durant les vacances de Carnaval.

### 2.3 2e manche : création d'une œuvre artistique

Cette partie a lieu entre mars et mai 2023. Les élèves proposent une actualisation du texte sous forme artistique, selon les critères communiqués avant la 2e manche.

Ces créations doivent être l'œuvre des élèves exclusivement. Les accompagnants peuvent fournir le matériel demandé par les élèves.

Les accompagnants transmettent la version originale au coordinateur jusqu'au **17 mai 2023**. Les œuvres qui ne correspondent pas aux critères ne seront pas prises en compte.

Cette manche est créditée de 50 points (deux tiers du total). Aucun coefficient n'est utilisé. L'évaluation des œuvres est faite par un jury lors de la finale.

### 2.4 Finale

La finale a lieu le mercredi après-midi **7 juin 2023** dans un CO du canton. Trois élèves par équipe (au maximum) peuvent y participer, avec leur(s) accompagnant(s). Les démarches auprès des directions concernées relèvent des accompagnants.

Le classement final est établi en additionnant les points des deux manches. Les prix sont les suivants : 1e prix : CHF 600.— ; 2e prix : CHF 400.— ; 3e prix : CHF 200.—. Les œuvres primées sont présentées sur le site internet du pôle pastorale des jeunes.

Les équipes gagnantes organisent une activité commune durant l'année qui suit la finale. Les accompagnants envoient leur note de frais au coordinateur pour le remboursement.

Les accompagnants veillent à valoriser les œuvres réalisées par les élèves (journal du CO, projection sur les écrans du CO, publication sur les sites internet, magazine paroissial, etc.).

## 3. Calendrier

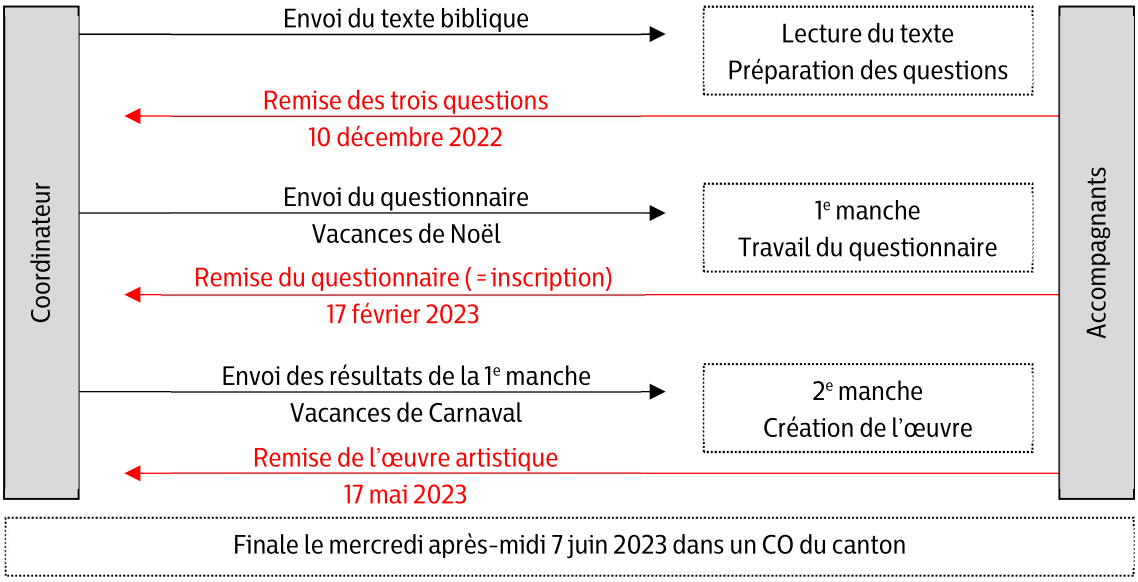


## 4. Coordination

Emmanuel Rey, emmanuel.rey@cath-fr.ch, 079 453 61 16.